



Le 30 novembre 2011

Compte-rendu du CHSI Centre du 28 octobre 2011

Cher(e) camarade ,

Nous t'adressons un compte-rendu du Comité Hygiène et Sécurité Inter directionnel (CHSI) de Paris Centre réunion plénière du 28 octobre .

La CGT était représentée par :

- Laurent GRANGERAC Douane de Paris-Principal (01 80 50 91 21)
- Stéphane TRICOT DGFIP (01.48.01.53.05)

1- Présentation du rapport relatif à l'enquête réalisée à la BISTM

Un collègue des Douanes s'est récemment suicidé sur son lieu de travail et avec son arme de service .

Le CHS de Paris Centre a décidé la mise en place d'une commission d'enquête suite à ce suicide avec l'accord du secrétariat général . C'est une nouvelle procédure qui découle du décret du 28 juin 2011, qui crée le CHSCT dans la fonction publique .

Cette commission avait pour mission de faire un état des lieux du service où s'est déroulé le drame . Elle a diffusé un questionnaire anonyme puis a proposé des entretiens individuel^{les} aux agents qui le souhaitent .

Elle était composée d'un représentant de l'administration , d'un représentant du personnel , de l'inspectrice hygiène et sécurité et de la coordinatrice régionale de la médecine de prévention (le médecin de prévention du CHS étant également celle des douaniers) .

La synthèse de son étude a été présentée à cette commission plénière . Elle a montré des dysfonctionnements au sein de ce service que la hiérarchie (**intermédiaire c'est trop vague par rapport au chef de poste qui n'y est pour rien , autant tout enlever la parenthèse**) a laissés s'installer .

En outre, la commission a remarqué que l'environnement dans lequel travaillent les agents sur ce site ne favorisait pas les conditions de travail optimales. En particulier, il a été fait référence au problème de l'ascenseur qui est en panne depuis 5 ans au moins, mais aussi au problème de nettoyage considéré comme insuffisant.

De même, il a été évoqué les escaliers vétustes sur le site ainsi que le problème des locaux inadaptés (douches, vestiaires ...).

Au sujet de l'ascenseur , la CGT a déploré que l' Administration ne donne toujours pas de réponse sur le commencement des travaux concernant un nouvel appareil.

Monsieur LABORDE a répondu, je cite « nous ne sommes pas chez nous »; référence au fait que la SNCF est propriétaire sur ce site et que de ce fait l'Administration n'est pas en mesure de décider du calendrier des travaux

La CGT dénonce l'absence de réponse précise de l'Administration devant cette situation qui dégrade les conditions de travail et génère des accidents de services . Les agents attendent une réponse concrète et rapide.

2 - Compte-rendu du groupe de travail du 24 octobre 2011

Léon JOUHAUX

Le préfet accorde 20 mètres de la rue Léon JOUHAUX à l'Administration des Douanes pour effectuer les contrôles de camions TIR . Un courrier officiel du préfet sera envoyé à la DR mais , à ce jour , il n'est pas encore parvenu Les OS ont demandé sa communication ce que la direction a accepté .

Site Ilôt Perée

- Pas de chauffage sur le site _ une valve à la chaufferie morte _ la commande est en cours la pièce **doit être** (dans ce cas, si c'est fait « a été »)i nstallé pour **la fin octobre**
- Suite aux problèmes d'éclairage , 14 néons ont été commandés et installés
- Radiateurs soufflants ont été installés, mais considérés comme pas assez efficaces _ 2 radiateurs à bain d'huile demandé au CHS : dépense votée au plénier du 28 octobre (129.80 €)
- Des bourrelets ont été installés pour isoler les fenêtres
- Demande de FO de maintenir la VMC ouverte . Le chef de service du laboratoire demande sa fermeture en journée à cause du bruit _ direction OK
- Les travaux de mise en place du système alarme incendie ont commencé

Site Maubeuge

- Les travaux de nettoyage de la ventilation ont été faits
- Quatre climatisations ont été livrées sur le site mais n'ont pas été pas utilisées car on ne peut mettre le tuyau d'évacuation à l'extérieur du site . OS demandent percement de trous. La direction réfléchit à la faisabilité
- Plusieurs stores sont HS

Site Dunkerque

- Le défibrillateur a été commandé (financement CHS de 1963.15 €)
- Demande de fauteuils neufs dans la zone « Eurostar »
- Les stores avec velux incorporés n'ont pu être posés car la société s'est trompé dans les mesures . Les nouveaux velux sont en cours de commande . La direction a fixé comme date limite pour faire les travaux le 18 novembre
- Les sèches mains seront installés le 2 ou 3 novembre

EPA Masse

Les agents demandent l'installation d'une aération mécanique au dessus des fenêtres . La direction donne son accord .

3- Programme d'intervention du CHSI : point d'actualité

La liste des derniers dossiers dont le financement a été accepté au CHS Centre du 28 octobre :

- installation de 2 portes coupe feu à Boissy Saint Léger 2055.96 €
- installation d'une porte coupe feu à Léon Jouhaux 3843.94 €
- installation de 3 détecteurs de fumée et d'une sirène incendie Yves Toudic 2220.37 €
- achat d'extincteurs pour automobiles Yves Toudic 252.32 €
- travaux sur les problèmes d'odeur à l' Ilôt Pérée (contrôle qualité de l'air et nettoyage des conduits) 2543.84 €

Sur un budget total de 368 322 €, seul un peu plus de 7000 € n'ont pas été dépensés .

4 - Présentation du rapport des médecins de prévention

Le médecin de prévention du CHS Centre , le docteur GREGOIRE , nous a présenté son rapport. Nous l'avons interpellé sur le nombre élevé de visites ponctuelles (142 , à la demande des agents et parfois de l'administration) soit la moitié des visites programmées (301) . Elle a admis que ces visites sont en constante augmentation en lien avec la politique de restructuration des services menés à la DGFIP comme dans l'administration des Douanes .

5 - Fusion Douane Paris-Principal et Paris-Temple : présentation de la démarche ergonomique

Le projet d'installation des deux services a été présenté par deux agents du Pôle ergonomique du Ministère des Finances, sous la forme de deux propositions concrètes :

Premier projet

En premier lieu , a été établi au sein du pôle dédouanement le projet d'une banque d'accueil pour les visiteurs, à laquelle serait accolée un guichet, en fait un box de réception, servant à recevoir les visiteurs de plus longue durée.

Une cloison d'isolation phonique a été prévue au milieu du futur pôle commun.

Pour ne pas gêner les chefs de Services du pôle Monsieur MANEM et Madame HEUVELINE, il est envisagé d'agrandir le pôle proprement-dit en empiétant sur les bureaux des deux chefs de bureau (Madame JACOMY-FAUP et son adjointe Madame MONVILLE) .

Un banc de visite a été prévu pour les opérations de dédouanement concernant les bijoux et les pierres précieuses. Ce banc serait localisé à l'intérieur de la salle des archives, dans laquelle des travaux devraient être effectués.

Second projet

En second lieu, le projet de banque et de guichet serait maintenu ainsi que la cloison de séparation au milieu du pôle dédouanement. Cependant, ce projet se différencie du précédent dans le fait que le banc de visite serait localisé dans le bureau des chefs de Service.

En outre, pour compenser cette « perte » de place, les chefs de service seraient déplacés dans le bureau de l'adjointe. Madame MONVILLE se déplacerait dans celui de la chef du bureau. Madame JACOMY-FAUP se déplacerait dans celui de la CCM (service de contrôle de l'origine) .

Le service de la CCM serait déplacé. A la demande de la CGT sur le devenir de cette structure Messieurs LABORDE et FIZTISKI n'ont pas donné de réponses claires.

Il est à noter que l'actuelle salle d'attente reste telle quelle dans les deux projets. En effet, cette pièce est quasiment inutilisée de par son emplacement et n'a pas été prévue pour une autre utilisation.

Nous avons encore un exemple des incohérences de l'administration dans la gestion et l'organisation des locaux.

En outre, la question de la porte d'entrée du bâtiment qui fonctionne très mal n'a toujours pas été résolue puisque l'Administration nie le problème.

Monsieur LABORDE s'est déclaré favorable au second projet. F.O s'est également déclaré favorable et a précisé qu'il avait l'assentiment de tous les agents de la Recette Paris-Temple.

La CGT tout en se prononçant pas en faveur de l'un ou l'autre projet, a rappelé son opposition à la fusion de Paris-Principal et Paris-Temple.

Le président du CHS Centre, Monsieur GONZALES a demandé à Monsieur LABORDE s'il avait fait établir un comparatif des coûts des travaux pour les 2 projets avant de s'avancer. Il lui a répondu que non. Monsieur GONZALES lui a alors conseillé de le faire avant de prendre une décision finale.

A la demande de la CGT, il a été préconisé d'obtenir des casques anti-bruit pour la durée des travaux, étant donné que lors des travaux effectués dans le courant de décembre 2009 à janvier 2010, les travaux avaient été difficilement supportés par les agents.

A cette demande M FIZTISKI a répondu qu'il était inutile de doter les agents de tels casques puisque les travaux dureraient à peine une semaine.

Au vu de l'ampleur des travaux envisagés, la CGT doute que ceux-ci durent un temps aussi court.

6 - DUERP de la direction régionale de la Douane

En présentant le DUERP de la Direction Régionale, l'administration a d'emblée informé qu'il était incomplet. Peu de réponses étaient apportées par l'administration aux problèmes exposés par les agents.

Elle s'est justifiée par le fait que beaucoup de services allaient connaître des restructuration et donc avoir des travaux. Cela obligerait à faire une mise à jour du DUERP.

Les OS ont pris acte de cette réponse mais se sont quand même étonnés devant l'absence de réponses sur des sujets non liés aux réformes en cours. Elles ont dénoncé que face à l'augmentation des accidents de service en brigade (agression, coupures, ...), aucune solution n'était proposée dans le DUERP.

L'administration a de nouveau expliqué qu'un nouveau DUERP sera présenté au 1^{er} semestre 2012.

7 - Examen des questions diverses adressées au secrétariat

Visite du CHSCT Paris des services fusionnées Paris Temple Paris Principal a été acté.

La CGT a également évoqué le problème de l'accès PMR (personnes à mobilité réduite) au bâtiment donnant accès à Paris-Principal et Paris-Aérospatiale. L' Administration a d'abord répondu que ce n'était pas un problème majeur, puisque les personnes handicapées ne se présentaient que rarement sur ce site.

La CGT a répondu que cette argumentation était irrecevable puisque cet accès est une obligation légale pour tout site tant public que privé.

En outre, il a été évoqué le fait qu'une personne handicapée s'était présentée sur ce site une semaine avant le plénier. Elle a été renseignée à l'extérieur du site dans le froid, conditions d'accueil inacceptables pour un Service public.

M FIZTISKI a répondu que le projet de construction d'un accès était en cours au sein de la Direction Interrégionale , au 14 rue Yves TOUDIC.

Pour la CGT, cela ne faisait que déplacer le problème puisque les agents qui répondraient à la DI renverraient les personnes handicapées au bâtiment situé au 11 rue Léon JOUHAUX.

M FIZTISKI a répondu que l' Administration ne pouvait pas faire autrement puisque la Chambre de Commerce est propriétaire des locaux. Il lui a été répondu unanimement par tous les syndicats présents que cet argument était encore une fois inacceptable. L' Administration n' a pas rien trouvé à répondre.

Enfin, nous avons interpellé la Direction sur la demande de journées de congés supplémentaires suite au déménagement consécutif à la fusion Paris-Temple Paris-Principal, sachant que de telles journées avaient été accordées dans des cas similaires.

Monsieur LABORDE a opposé une fin de non recevoir malgré la possibilité pour les agents d'exercer un droit de retrait devant la dangerosité de travailler au milieu d'un déménagement.